



Vous souhaitez devenir Infirmière de bloc opératoire ?



PROCESSUS DE SELECTION IBODE 2025

Ouverture des inscriptions : le 06 janvier 2025

Clôture des inscriptions : le 01^{er} avril 2025

Lecture des dossiers : le 02 et 03 avril 2025

Epreuve d'admission : le 24 avril 2025

Pour vous inscrire

Rendez-vous sur le site de l'école d'IBODE du CHU Amiens Picardie

<https://www.chu-amiens.fr/specialisations-infirmieres/ecole-ibode/>

JE M'INSCRIS EN LIGNE
sur Webconcours

Pour tout renseignement : ☎ : 03-22-45-60-48
ou ✉ ecole.IBO.secretariat@chu-amiens.fr



Qu'est-ce que le métier d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État?

L'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État prend soin des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies et d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Il organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Il met en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la nature des interventions, à la spécificité des patients, au travail en zone protégée et à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques.

Lieux d'exercice

Les IBODE peuvent exercer :

- en bloc opératoire mono et pluridisciplinaire
- en hygiène hospitalière
- en stérilisation centrale
- dans tous les services réalisant des actes invasifs à visée thérapeutique et/ou diagnostique : radiologie interventionnelle, services d'endoscopies, chirurgie ambulatoire, coronarographie, blocs techniques (pace maker)...
- expert en laboratoire médico-chirurgical
- cellule qualité et gestion des risques

Perspectives de carrière

Les IBODE peuvent s'orienter :

- vers des responsabilités d'encadrement ou d'enseignement en école spécialisée après une formation de Cadre de Santé
- vers des formations universitaires de 2^e cycle : DIU, Masters.

Accès à la formation IBODE

- Poursuite de scolarité post IFSI
- Apprentissage (*pour les - de 30 ans - 1 jour*)
- Promotions professionnelle
- Autofinancement



Région
Hauts-de-France

École d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État

CHU Amiens-Picardie – Site Sud (entrée secondaire)

Bâtiment des écoles et des instituts

30 Avenue de la Croix Jourdain

Tél : 03 22 45 60 48 / Fax : 03 22 45 60 49

ecole.IBO.secretaariat@chu-amiens.fr



Région
Hauts-de-France

Devenir infirmier de bloc opératoire

Spécialisation



ÉCOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE DIPLOMÉS D'ÉTAT

L'infirmier(e) de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R.4311-1 à R.4311-15 et R.4312-1 à 4312-49 du code de la santé publique.



D'INFOS

www.chu-amiens.fr
rubrique « Étudiants »

CHU Amiens-Picardie - Service communication REF1 04-2020

L'admission

Le processus de sélection :

Selon l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, le processus de sélection des candidats comprend une admissibilité sur dossier et un entretien d'admission.

Le dossier d'admissibilité comporte les pièces suivantes :

- 1 - La copie d'une pièce d'identité,
 - 2 - Une demande écrite de participation aux épreuves de sélection
 - 3 - Une lettre d'engagement du candidat de s'acquitter des frais de scolarité,
 - 4 - Un curriculum vitae,
 - 5 - La copie des originaux de leurs titres, diplômes ou certificats,
 - 6 - Pour les étudiants en soins infirmiers, les résultats de la commission d'attribution des crédits du semestre 5, et pour les infirmiers mentionnant un exercice salarié ou libéral,
 - 7 - L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité,
 - 8 - Un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France,
 - 9 - Un dossier exposant le projet professionnel.
- Les pièces 4, 5, 6 et 9 du dossier d'admissibilité sont notés sur 20 points. Une note inférieure à la moyenne à cette épreuve est éliminatoire.

Une épreuve orale d'admission d'une durée de 20 minutes maximum. L'entretien d'admission est noté sur 20 points.

Il comprend une présentation orale du candidat portant sur son projet professionnel (8 points), suivie d'un entretien avec le jury (12 points). Une note inférieure à la moyenne à cette épreuve est éliminatoire.

Cette épreuve a pour objet :

- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente sur les éléments présentés dans le dossier d'admissibilité ;
- d'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation ;
- d'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation.

La formation

La formation IBODE a pour finalité la prise en charge personnalisée du patient dans le respect des aspects éthiques et juridiques au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en blocs opératoires, stérilisations centrales, hygiène hospitalière et les services réalisant des actes invasifs à visée thérapeutique et/ou diagnostique.

Enseignement théorique

5 blocs de compétences d'un total de 33 semaines pour 1155h de cours :

- **Bloc 1 :** Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
- **Bloc 2 :** Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
- **Bloc 3 :** Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
- **Bloc 4 :** Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
- **Bloc 5 :** Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

Formation pratique

47 semaines pour 1645h en milieu professionnel

- Chirurgie ostéo-articulaire : 8 semaines
- Chirurgie viscérale : 8 semaines
- Stérilisation centralisée, hygiène hospitalière, endoscopie et radio interventionnelle : 1 semaine dans chaque service
- Stage d'assistant de chirurgie 6 semaines minimum
- Stage de recherche 4 semaines minimum
- Stage optionnel de 17 semaines : dans d'autres disciplines en fonction de l'expérience et des projets professionnels de l'étudiant ainsi que du projet pédagogique de l'école

Équipes pédagogiques

À l'école IBODE les cours sont assurés par :

- des chirurgiens
- des professeurs d'université
- des médecins et infirmiers hygiénistes
- des professionnels IBODE
- des experts dans les différents domaines traités
- des formateurs permanents.

Les TP et les TD sont assurés à l'école d'IBODE et sur le centre de simulation SimUSanté®. L'encadrement relève de l'équipe pédagogique de l'école IBODE et des formateurs de terrain : chirurgiens et IBODE, pharmaciens, médecins spécialistes et hygiénistes dans les autres secteurs d'activité. Vous bénéficierez d'un encadrement personnalisé du formateur.

Retrouvez l'école d'IBODE sur www.chu-amiens.fr
Rubriques Étudiants



Renseignements

- Fabrice GOBEAUT - Directeur des écoles de spécialités Infirmières
- Nathalie JOUY LARSON - Cadre de Santé IBODE, responsable pédagogique
03 22 45 60 47 / jouy.nathalie@chu-amiens.fr
- Marie-Christine LINE - Cadre de Santé IBODE
03 22 45 54 88 / line.marie-christine@chu-amiens.fr
- Anne BILLARD - Secrétaire de l'école d'IBODE
03 22 45 60 48 / ecole.IBO.secretariat@chu-amiens.fr

Frais de scolarité

Ils sont fixés annuellement par le conseil d'administration de l'organisme gestionnaire. Les étudiants peuvent être pris en charge par leurs établissements au titre de la promotion professionnelle ou par les organismes payeurs :

- ANFH pour les établissements publics
- PROMOFAP, FONGECIF, Transition Pro... pour les établissements de santé privés.